

Professeur adjoint en droit notarial

Professeure adjointe en droit notarial

Faculté de droit

La Faculté de droit de l'Université de Montréal est l'une des plus importantes et des plus dynamiques au Canada et dans la Francophonie. Fondée en 1878 et riche d'une grande tradition en enseignement et en recherche, la Faculté est engagée dans un processus de développement continu en tant que centre d'excellence en formation et en recherche juridique. Profitant de son triple ancrage dans une des grandes universités publiques du Canada et de la Francophonie, dans un environnement de droit mixte (droit civil et common law) ainsi que dans une ville cosmopolite où la langue française côtoie l'anglais et de multiples autres langues, la Faculté offre un environnement intellectuel dynamique où une formation juridique rigoureuse sert de tremplin à la réflexion sur les modalités d'inscription du droit dans ses contextes économiques, politiques et sociaux, que ce soit à l'échelle locale, nationale ou internationale.

La Faculté offre à des étudiants talentueux et d'origines diverses des programmes de baccalauréat (LL. B.), de deuxième cycle (LL. M.) et de doctorat (LL. D.) dans tous les domaines du droit ainsi que certains programmes spécialisés d'études supérieures, notamment en droit des affaires, en droit international et en common law nord-américaine (J.D.). Les étudiants y sont encouragés à développer leur autonomie intellectuelle afin de proposer des solutions créatives et efficaces aux problèmes juridiques contemporains.

Les professeur(e)s sont des leaders en recherche, que cette recherche soit menée à titre individuel, au sein d'une des chaires de recherche de la Faculté, dans le cadre des activités du Centre de recherche en droit public (CRDP) ou du Centre de droit des affaires et du commerce international (CDACI). Soucieux de conjuguer le droit et la justice, ils partagent leur expertise avec les universitaires, les gouvernements et les divers acteurs de la société civile, et ce, autant à l'échelle nationale ou internationale que dans les communautés montréalaise et québécoise. La Faculté compte près de 55 professeur(e)s, dont plus du tiers sont des femmes. Pour plus de renseignements sur la Faculté de droit, on peut consulter son site Internet à l'adresse suivante : <http://www.droit.umontreal.ca>.

Description du poste

La Faculté de droit souhaite recruter un(e) professeur(e) au rang d'adjoint(e) afin de combler des besoins actuels et imminents en **droit notarial**. Institution d'origine romano-germanique, le notariat participe de la mixité juridique du Québec. Présents sur le territoire depuis 1621, les notaires collaborent à l'administration de la justice à titre d'auxiliaires de justice, d'officiers publics et de conseillers juridiques. Orientés vers la prévention des différends, les notaires sont aujourd'hui appelés à se déployer dans l'ensemble des sphères du droit privé, incluant le droit de la famille et des personnes, le droit des successions et des fiducies, le droit international privé, ainsi que le droit des affaires.

La personne recrutée justifiera d'un dossier qui atteste, en enseignement et en recherche, d'un potentiel tangible de leadership intellectuel. Participant à l'essor du droit notarial envisagé dans son sens large, elle devra s'intéresser aux défis auxquels est confrontée la pratique notariale et participer aux débats contemporains, autant à l'échelle québécoise qu'internationale, sur les aspects fondamentaux et la redéfinition des frontières de cette institution. Dans cette optique, indépendamment du domaine spécifique d'expertise de la personne recrutée, un intérêt de sa part pour le droit comparé et le droit international privé constituerait un atout dans l'accomplissement de ses tâches. Un intérêt pour le droit municipal pourrait également s'avérer un atout. La personne recrutée aura en outre pour mission de contribuer par son enseignement, et ce, dès son entrée en fonction, à la maîtrise en droit notarial (M.D.N.). Il sera enfin attendu d'elle qu'elle participe étroitement aux activités de la Chaire du notariat et qu'elle tisse des liens avec d'autres centres de recherche et chaires de la Faculté de droit, tels la Chaire Jean-Louis Baudouin en droit civil et le Centre de droit des affaires et de commerce international.

Fonctions

- Enseignement et encadrement pédagogique à tous les cycles d'études, et notamment à la maîtrise en droit notarial.
- Production significative en recherche individuelle ou d'équipe et publication des résultats.
- Participation au fonctionnement, au développement et au rayonnement de la Faculté.

Exigences

- Doctorat en droit ou l'équivalent. Les grades obtenus dans une autre discipline peuvent être considérés équivalents. Les candidat(e)s dont les études doctorales sont très avancées seront aussi considéré(e)s.
- Membre de la Chambre des notaires du Québec.
- Aptitudes supérieures à remplir l'ensemble des fonctions. La polyvalence en enseignement est un atout.
- La langue d'enseignement à l'Université de Montréal est le français.*

Informations sur le poste

N° d'affichage	DRT 10-17/4
Période d'affichage	Jusqu'au 15 décembre 2017 inclusivement.
Traitement	L'Université de Montréal offre un salaire concurrentiel jumelé à une gamme complète d'avantages sociaux.
Date d'entrée en fonction	Le 31 mars 2018 ou ultérieurement

Soumission de candidature

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir un dossier de candidature : incluant un curriculum vitae, une copie des diplômes et de tous les résultats d'études (incluant, en droit, les résultats universitaires et d'écoles professionnelles, le cas échéant), deux lettres de recommandation, un dossier de publications (si applicable), un exemplaire d'une publication (ou d'un travail de recherche significatif), ainsi qu'un exposé d'un maximum de trois (3) pages précisant les orientations que le candidat ou la candidate entend donner à ses recherches dans les cinq (5) prochaines années. Les dossiers doivent être déposés au plus tard le **15 décembre 2017, à 16h00** à:

Par la poste : Monsieur Jean-François Gaudreault-DesBiens, doyen
Faculté de droit, Université de Montréal
C.P. 6128, Succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7

Par courriel : lise.cummings@umontreal.ca

Téléphone : 514-343-2429
Télécopieur : 514-343-2029

***Politique linguistique de l'Université de Montréal**

L'Université de Montréal est une université québécoise de langue française, à rayonnement international. Dans le cadre du renouvellement de son corps professoral, elle intensifie le recrutement des meilleurs spécialistes dans le monde et s'assure par ailleurs que, conformément à la Politique linguistique de l'Université de Montréal [\[http://secretariatgeneral.umontreal.ca/fileadmin/user_upload/secretariat/doc_officiels/reglements/administration/adm10-34_politique-linguistique.pdf\]](http://secretariatgeneral.umontreal.ca/fileadmin/user_upload/secretariat/doc_officiels/reglements/administration/adm10-34_politique-linguistique.pdf), les professeurs qu'elle recrute qui ne maîtrisent pas le français à leur entrée en fonction bénéficient d'un programme de soutien à l'apprentissage de la langue française.

Privilège de confidentialité des candidatures

Les procédures de nomination en vigueur à l'Université de Montréal prévoient que tous les dossiers de candidature peuvent être consultés par les membres de l'Assemblée des professeurs/facultaire. Toute personne désirant que sa candidature demeure confidentielle jusqu'à l'établissement de la liste restreinte de recrutement (candidats retenus pour entrevue) est priée de le mentionner dans sa lettre de motivation.

Programme d'accès à l'égalité en emploi

Par l'entremise de son programme d'accès à l'égalité en emploi, l'Université de Montréal invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. Lors du recrutement, nos outils de sélection peuvent être adaptés selon les besoins des personnes handicapées qui en font la demande. Soyez assurés de la confidentialité de cette information.

L'Université prône l'inclusion et la diversité de son personnel et encourage également les personnes de toutes orientations et identités sexuelles à poser leur candidature.

Exigences en matière d'immigration

Nous invitons tous les candidats qualifiés à postuler à l'UdeM. Conformément aux exigences de l'immigration au Canada, veuillez noter que la priorité sera toutefois accordée aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.



Faire carrière à l'UdeM : aider la société, relever des défis et être considéré